



# Bulletin de la CONFÉRENCE SUR LES POLITIQUES FONCIÈRES

2014 CONFÉRENCE SUR LES  
POLITIQUES FONCIÈRES EN AFRIQUE

#Africalandpolicy

12-14 novembre 2014

Les politiques foncières en Afrique au cours de la prochaine décennie: assurer le développement agricole et la croissance inclusive

## La mise en œuvre de réformes foncières stables et adéquates déclencherait la transformation de l'Afrique

Par Didier Habimana et Ruth Hall

**A**ddis-Abeba, le 12 novembre 2014: ouverture ce mardi (soir), au siège de l'Union africaine, en Éthiopie, de la conférence inaugurale sur les réformes foncières en Afrique; une ouverture marquée par un fort appel pour une gouvernance foncière solide plus accrue sur le continent et œuvrer davantage pour un cadre d'orientation et réglementaire qui promeuve à grande échelle, la production et la productivité agricoles. La conférence actuelle qui est organisée autour du thème: «Orientations de la politique foncière en Afrique au cours de la prochaine décennie: Assurer le développement agricole et la croissance inclusive», est en ligne avec le thème de l'Union africaine, 2014 étant l'année de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Le Commissaire de l'Union africaine en charge de l'économie rurale et l'agriculture, Rhoda Tumusiime, a souligné que l'agriculture reste un moteur clé de la transformation économique de l'Afrique, avec pour responsabilité première de pourvoir des opportunités d'emploi pour une population principalement jeune en croissance rapide, moyens de subsistance durables et réduire la pauvreté.

Elle ajoute: «Nous sommes fiers de savoir que l'Afrique est le seul continent à avoir défini son propre programme de réformes foncières. Cette conférence arrive à point nommé et nous permet de suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de l'UA sur le foncier».

Selon M. Tefera Debreu, Ministre éthiopien de l'Agriculture qui s'adressait aux gouvernements africains, dit qu'il est inacceptable que l'Afrique se trouve dans une situation de faible productivité et sécurité alimentaire compte tenu d'importantes ressources en terre. Il fait savoir aux États membres de l'UA qu'une mise en œuvre rapide des cadres continentaux de l'Union africaine et des principes directeurs pourrait renverser la situation.



Giannini / UIC / AFP

Dans son allocution, Stephen Karingi, Directeur de la Division de l'intégration régionale et du commerce à la Commission économique pour l'Afrique (CEA), a souligné la nécessité d'améliorer la gouvernance des ressources foncières sur le continent. Selon lui, les droits de propriété doivent être clarifiés, les droits fonciers des peuples africains, les droits des femmes et des communautés pastorales doivent être garantis et l'Afrique doit renforcer sa planification de l'aménagement territoriale et la gestion de ces terres de manière durable.

Karingi a appelé les gouvernements africains et autres institutions sur le continent à promouvoir des systèmes d'administration foncière efficaces et performants basés sur la bonne gouvernance des ressources foncières. Des exemples d'ailleurs, où l'aménagement territorial a permis aux pays de se doter d'une agriculture plus productive, assurer la sécurité alimentaire et même exporter de la nourriture ont également été pourvus.

Kafui Afiwa Kuwonu de l'Organisation Femmes, droit et développement en Afrique

(WILDAF) a clairement énoncé comment les organisations de la société civile ont l'intention d'utiliser la plate-forme fournie à cette conférence pour partager les expériences et remettre en question les décideurs politiques, mais aussi inciter les participants à aller de l'avant avec la mise en œuvre et faire partie de la solution. Elle s'engage à diffuser des informations sur la politique foncière, participer aux efforts et partager les meilleures pratiques.

Joséphine Ngure, Représentant résident de la Banque africaine de développement, en Éthiopie, réitère que le développement des réformes foncières et les cadres politiques d'accompagnement sont indispensables à la transformation de l'Afrique.

«La perception de la terre en Afrique n'est pas uniquement un atout économique et environnemental, mais aussi, une ressource sociale, culturelle, spirituelle et une identité sociale.» Elle rappelle que les problèmes fonciers doivent être abordés, si l'Afrique veut réaliser son développement durable.

Suite à la page 4

## Opinion

# D'énormes capitaux étrangers sont investis dans l'agriculture africaine - malheureusement, pas pour produire de la nourriture

Par Carlos Lopes

*Les petits exploitants agricoles détiennent la clé de la sécurité alimentaire en Afrique, mais ils sont souvent exclus des débats sur les investissements agricoles*

**U**n agriculteur soudanais récolte des plants de sorgho, mais pour combien de temps? Il y a un financement accru pour l'agriculture en Afrique, mais il est dirigé vers des domaines tels que les biocarburants (Photo / ONU / Fred Noy / flickr).

Les petits producteurs, qui sont dépendants le plus directement des services des écosystèmes, sont des agents essentiels pour l'avenir de l'agriculture en Afrique.

Ils contribuent à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire, en particulier dans les zones rurales. Il est décevant donc qu'ils soient exclus des débats sur les investissements agricoles. Cette exclusion est devenue plus prononcée dans le débat sur les investissements fonciers à grande échelle.

L'Afrique contribue actuellement 45% de tous les investissements fonciers à grande échelle au niveau global, suivie par l'Asie à 37%. Les dix premiers pays en Afrique ciblés par des investisseurs locaux et internationaux représentent 70% des contrats fonciers conclus, et 54% des accords d'investissement foncier à grande échelle sur le continent.

### Les défis mondiaux de la sécurité alimentaire

La majorité des cas en Afrique sont influencés par des investisseurs basés à l'étranger, et cela représente 73% des transactions. Le grand intérêt de ces investissements est principalement motivé par les défis mondiaux en matière de sécurité alimentaire, bien que l'industrie, la foresterie, la conservation et le tourisme y jouent un rôle important. L'investissement combiné dans l'agriculture et l'élevage totalisent 87% de tous les cas.

Malgré les importants investissements fonciers à grande échelle dans l'agriculture, peu de terres sont utilisées pour produire des cultures vivrières. Les investissements fonciers à grande échelle dans les biocarburants et d'autres cultures liées à l'industrie prennent une partie importante des terres fertiles. Pourtant, si l'Afrique veut assurer la sécurité alimentaire, la plupart des terres agricoles doivent être consacrées aux cultures vivrières.

Certes, la production de cultures à grande échelle, l'agro-industrie et l'agro-entreprise fournissent une occasion de combler l'écart de rendement de l'Afrique, et de ren-



Carlos Lopes, United Nations Under-Secretary-General and Executive Secretary of Economic Commission for Africa

forcer la création d'emplois pour les jeunes. Ces domaines sont également susceptibles d'accroître le commerce intra-africain et améliorer les infrastructures, la mécanisation, la productivité et l'accès aux marchés. Mais les investissements sont aussi remplis de risques parce que les acquisitions se produisent dans un cadre de gouvernance et de politiques qui facilite fortement l'investissement étranger et peu les intérêts des communautés locales.

Sans la participation soutenue des multiples parties prenantes dans la prise de décision, le respect des droits humains et les droits de propriété, le contrôle des investissements ainsi que la responsabilisation et la transparence dans les transactions foncières, il y a le risque que les sources d'eau soient compromises, la production de l'agriculture familiale et des petits agriculteurs soit déstabilisée, et les droits fonciers des utilisateurs locaux soient affectés. Il est essentiel que l'équilibre soit maintenu entre les besoins du marché et les intérêts de développement, environnementaux et sociaux. Les petits producteurs sont la clé de ce processus.

### L'esprit de la Déclaration de Maputo

Les pays africains ont l'occasion d'ancrer l'agriculture dans l'ordre du jour national. L'engagement en vertu de la Déclaration de Maputo de 2003 d'augmenter les dépenses

publiques pour l'agriculture à un modeste 10% de leurs budgets nationaux et augmenter la productivité agricole d'au moins 6% est encore à satisfaire. En moyenne, les dépenses publiques allouées à l'agriculture représentent un peu plus de 5%. Ce sous-investissement dans l'agriculture par les gouvernements africains a créé un environnement propice aux investissements fonciers non coordonnés.

Le succès des investissements agricoles à grande échelle sur le continent dépendra en grande partie de la mesure dans laquelle les réformes liées à la gouvernance et aux politiques foncières sont entreprises par les pays africains.

Au cœur de ces réformes, doit exister un système foncier inclusif. Ce système soutiendrait les droits fonciers des communautés locales, femmes et jeunes, mais aussi il accroîtrait le développement économique, il ferait la promotion de l'égalité des sexes et inspirerait les jeunes femmes et hommes à exercer des activités agricoles. Un système de propriété foncière inclusif permettrait également d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des terres, d'atténuer les effets du changement climatique et de contribuer à la transformation économique de l'Afrique.

### Certains États intensifient leurs efforts

Heureusement, un certain nombre de pays ont mis en place des processus pour la formulation et la mise en œuvre de politiques

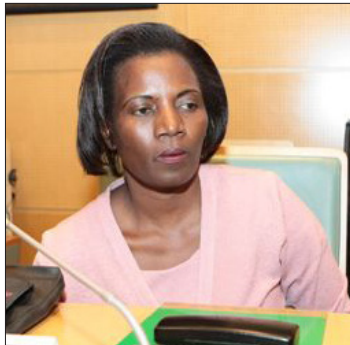
*Suite à la page 5*

# Entre les experts et les médias

**CLPA Bulletin:** Aujourd'hui la plupart des villages africains souffrent d'accaparement des terres, parfois par les Etats et parfois par des investisseurs étrangers. Est-ce qu'il ya réellement d'instruments juridiques adéquats pour exploiter aussi bien le potentiel foncier africain mais en même temps de protéger l'intérêt des villageois?

**Mme Josephine NGURE – Représentante Résident de la BAD en Ethiopie**

A la BAD, nous sommes très conscients du fait que les questions de droits fonciers sont cruciales. Nous travaillons avec tous les acteurs qui sont impliqués dans nos opérations pour assurer que tous les transactions sur l'exploitation des ressources naturelles à travers le continent sont justes, transparents et équitables. Nous avons mis en place ce qu'on appelle le Système de Sauvegardes Intégré (SSI) qui assure le respect des aspects sociaux et environnementaux de ces opérations, et qui prend en compte aussi les droits fonciers. Pour appuyer ce Système, nous avons mis en place le Mécanisme Indépendant d'Inspection qui mène des enquêtes et examine les plaintes faites par toute personne affectée par ces opérations, sur nos performances vis-à-vis nos propres principes. Et je vous assure que les problèmes soulevés sont toujours traités.



Mme. Josephine Ngure - Représentante Résident de la BAD en Ethiopie

Je voulais aussi ajouter que nous travaillons de prêt avec la société civile surtout à travers le Cadre d'Engagement de la BAD avec les OSC pour encourager la transparence totale avec les communautés et susciter leur participation active dans nos opérations.

J'aimerais finalement ajouter que nous avons établi le Centre Africain des Ressources Naturelles pour accentuer d'avantage l'attention qui nous donnons aux questions foncières. Il ne s'agit pas seulement des plaintes sur l'accaparement des terres mais aussi sur la capacité d'évaluer la valeur des terres en ce qui concerne les projets commerciaux pour assurer que la terre contribue au développement de ces pays.

**S.E. Tumusiime Rhoda, Commissaire de la CUA sur l'Economie Rurale et l'Agriculture**

Pour ajouter, je dirais qu'il y a deux niveaux sur lesquels nous traitons ces questions d'instruments légaux – le niveau continental et le niveau nation.

Au niveau continental, nous avons développé des principes directeurs, surtout ceux qui sont relatifs aux investissements fonciers à grande échelle – qui doivent être disséminés dans nos Etats afin de permettre à nos pays de mieux négocier avec les investisseurs.



S.E. Tumusiime Rhoda, Commissaire de la CUA sur l'Economie Rurale et l'Agriculture

Bien évidemment, nous avons eu des défis sur ces investissements à grande échelle puisque c'est là où il y a eu la course aux terres en Afrique. Ce phénomène a pris de l'ampleur grâce aux demandes croissantes pour la l'alimentation, face à l'augmentation des populations et à l'appel aux investissements privés dans l'agriculture en Afrique.

Il y a donc des stratégies mises en place pour une situation gagnants-gagnants entre acteurs. Par exemple, dans plusieurs pays, on exige aux investisseurs à grande échelle d'élaborer d'abord des lettres d'intention. Ces lettres et d'autres documents définissent les rôles spécifiques que doivent jouer les investisseurs, l'Etat et les communautés – surtout un mécanisme pour les tenir informés.

Au niveau des pays, on doit sérieusement prendre en compte les bénéfices sociaux de ces grands projets. C'est là où vient le rôle de plaidoyer dont nous assumons avec les instances comme l'Initiative sur les Politiques Foncières qui insiste sur le fait que l'investissement doit être transparent dans le pays qui l'encadre, et doit être négocié avec la participation des communautés locales et la société civile. Nous avons besoins de ces investissements sur nos terres, mais cela devrait être gagnant-gagnant!

## Les parlementaires soulignent une meilleure gouvernance des investissements fonciers à grande échelle

Par Dana Palade

**A**ddis-Abeba, le 12 novembre 2014 - Les parlementaires africains du Parlement panafricain (PAP), des assemblées législatives régionales et des assemblées nationales jouent un rôle essentiel dans le développement, la mise en œuvre et le suivi des cadres juridiques et législatives appropriés qui permettraient que les pays africains bénéficient pleinement de leurs ressources foncières.

Ce fut l'une des principales conclusions d'une discussion portée sur «*Le rôle des parlements dans le renforcement de la gouvernance foncière*,» qui a eu lieu le deuxième jour de la Conférence sur les politiques foncières en Afrique. La séance, animée par Mme

Joan Kagwanja, Chef de l'Initiative sur les politiques foncières, a réuni quatre parlementaires: Abdoulie K. Jawla (Gambie), Bernadeta Mushashu (Tanzanie), Patrick Mayombe (RDC), et Priscah Mupfumira (Zimbabwe).

La discussion a souligné les expériences et les défis des pays à traiter les questions de gouvernance foncière, surtout ceux liés à des investissements fonciers à grande échelle, l'accès inadéquat à la terre par les femmes, et les injustices historiques. Il a été noté que si ces défis ne sont dûment pris en compte, les pays africains ne peuvent pas réaliser leur transformation économique dans laquelle la terre a un rôle vital à jouer.

La parlementaire tanzanienne, l'hon.

Mushashu a souligné la nécessité de transparence, des techniques de négociation, et de responsabilité afin que les communautés tirent des avantages tangibles des acquisitions foncières au niveau local. «La terre est la seule vraie valeur que nos pauvres Africains possèdent», a-t-elle ajouté.

Dans la même veine, l'hon. Jawla a noté que les parlementaires devraient s'engager dans un dialogue sincère avec leurs circonscriptions et le leadership des pays, en vue d'un alignement plus que nécessaire des lois foncières coutumières et statutaires. Il a en outre souligné la nécessité d'harmoniser les

Suite à la page 5

# Les moyens d'acquisition des droits fonciers des femmes de la base dans le centre de l'Ouganda

Par Abel Akara

**L**a petite ville de Jinja, située à l'extrémité Nord du lac Victoria, en Ouganda, a la particularité d'avoir des femmes de la base de nature entreprenante. Et pourtant, leur lutte est pas atypique pour que d'autres communautés africaines de base, en essayant de survivre dans un climat de privation et dans le contexte du patriarcat.

Le logement a toujours été un enjeu difficile pour la plupart dans cette contrée. En dépit de l'existence de zones urbaines, les taudis ont eu une histoire qui leur est propre. Et chaque famille qui y vit connaît les difficultés que rencontre la femme pour approvisionner la famille en pain et beurre, dans un climat précaire où la famille est souvent victime d'expulsions de leur «propriété» quand la municipalité décide de moderniser l'endroit.

Ces conditions ont inspiré un groupe de femmes, à mettre en place en 2003, l'Initiative des femmes des taudis pour le développement de Jinja (SWID) avec pour slogan – «une communauté habilitée et une demeure pour chaque femme». Puis, le bras de fer pour le développement foncier qu'elles s'étaient finalement procurer avec du mal et de manière informelle. Mais comme le dit Joyce Rosemary Nangobi, Directrice de SWID, lors de la conférence sur les politiques foncières en Afrique, ce mercredi, l'obtention du titre de la propriété achetée de cette façon par les femmes et l'obtention de prêts pour développer leurs parcelles, s'avère être un défi.

Elle explique qu'un partenariat avec la Commission Huairou était de rigueur; un partenariat qui leur a permis d'obtenir des fonds aux fins de s'informer des obstacles et entraves auxquels les femmes peuvent faire face quand elles tentent d'accéder à des titres fonciers. Ceci a permis aux femmes de comprendre les droits fonciers ougandais et la complexité des procédures relatives à l'acquisition de titres fonciers.

Et si l'obtention et l'aménagement de terrains s'avère encore être difficile, depuis que les femmes ont commencé à travailler ensemble et en partenariat avec les organisations de bienfaisance, elles ont surmonté toute ces difficultés. Elles ont mis en place un «Fonds de crédit renouvelable» qui a permis à 120 femmes d'accéder à la terre au sein du Conseil de Jinja, dont certaines d'entre elles ont obtenu les titres.

Pour se prémunir contre les querelles de violation de propriété, elles engagent systématiquement des géomètres professionnels à délimiter leur terrain acquis. Malgré cela, de nombreux défis tels que l'acquisition de leurs titres fonciers demeurent toujours. C'est en



Antonio Florence

ce moment que les femmes font intervenir le principe de «l'union fait la force». Pour acquérir un seul document, elles travaillent en groupe pour décourager les agents du foncier des pratiques de pots-de-vin.

Et même si des problèmes demeurent, les modes de fonctionnement de SWID et les réalisations accomplies par ces femmes, ont gagné le respect et la collaboration des hommes, qui acceptent maintenant les principes de

femmes officiellement propriétaires ou copropriétaires de terrains.

Jusqu'à présent, les femmes ont construit des maisons en utilisant des blocs d'encastrement et développé de grandes exploitations avec l'aide du gouvernement, qui a fourni les graines. Leur prochaine étape, selon Joyce, est la mécanisation pour améliorer l'agriculture. Là encore, leurs espoirs reposent sur le gouvernement.

## La mise en œuvre de réformes foncières...

Suite de la page 1

Pour sa part, Aisa Kirabo Kacyira, Secrétaire exécutive adjointe d'ONU-Habitat déclare que le leadership est nécessaire, alors que le bien commun est en conflit avec le bien privé - et le foncier est un domaine qui exige un leadership. Elle dit que les engagements lors de cette conférence, entre décideurs politiques, praticiens, universitaires et société civile, sont cruciaux pour le renforcement de ce leadership.

L'ambassadeur Gary Quince, Chef de délégation de l'Union européenne, en Éthiopie et auprès de l'Union africaine, souligne l'importance du partenariat et de la collaboration établis entre l'UE et l'UA, avec l'UE apportant actuellement son appui dans les programmes fonciers dans dix pays. Quince fait remarquer que, depuis l'adoption, il y a cinq ans, de la Déclaration de l'UA, l'Afrique a connu une croissance économique soutenue, et l'agriculture en est la cause. Elle souligne toutefois la nécessité de se pencher sur les nouveaux défis, tels que la recrudescence des conflits à travers l'Afrique qui résulte au déplacement de plusieurs milliers de personnes de leurs terres et

moyens de subsistance.

La conférence est organisée par l'Initiative sur les politiques foncières, un consortium tripartite composé de la Commission économique pour l'Afrique, la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement.

### Note aux rédacteurs:

Les moyens de subsistance et revenus d'environ 60 pour cent de la population africaine proviennent de l'agriculture, élevage, pêche et aquaculture, agrosylviculture et autres activités liées à l'agriculture. Pour l'avenir, si l'Afrique veut relever le défi de nourrir 1,6 milliard de personnes de plus d'ici 2050, une approche intégrée pour résoudre les problèmes fonciers, ainsi que d'autres défis qui ont des répercussions négatives dans le secteur agricole est essentielle.

Le mercredi 12 novembre, deuxième jour de la conférence, verra le lancement officiel des principes directeurs des investissements fonciers à grande échelle, approuvés par les chefs d'État, en avril 2014.

# Agenda sur les réformes foncières en Afrique: les médias ont besoin d'appui!

Par Abel Akara



**E**n prélude à la toute première Conférence sur les Politiques Foncières en Afrique (CPFA) qui se tient du 11 au 14 novembre à Addis Abéba, un groupe de journalistes, venant de tous les coins du continent, ont exprimé leur enthousiasme à plaider la cause pour les réformes foncières toute en demandant aux institutions, telles que l'Initiative sur les Politiques Foncières (IPF), de leur appuyer dans cette démarche. L'IPF est un consortium mis en place par la CUA, la BAD et la CEA pour soutenir les gouvernements africains dans le but faire face aux problèmes contemporains de la politique foncière.

C'était lors d'un atelier visant à équiper les journalistes avec des outils qui leur permettraient de mieux couvrir la CPFA et qui les mettraient en bon train pour le plaidoyer dans le domaine. Les reporters qui se sont rapidement établis comme les pionniers d'un nouveau réseau de

journalistes sur les questions foncières, ont aussi fait une demande de soutien. Ladite demande concerne une solide formation dans le domaine et la facilitation de leur accès aux données et aux institutions détentrices des connaissances en la matière. Ceci, dans le but développer un mouvement pour la gouvernance foncière avec l'ultime objectif de soutenir le développement de l'Afrique.

« Les médias peuvent influencer les décideurs à adopter des politiques et des cadres qui favorisent l'utilisation durable des terres en Afrique, » a soutenu le Dr Janet Edeme qui a ouvert l'atelier au nom du consortium CUA-BAD-CEA. « Mais jusqu'à présent, les médias ont rarement bénéficié des sessions de renforcement de leur capacités sur les questions foncières » a-t-elle ajouté.

Selon les experts de l'IPF, les médias disposent plusieurs pistes pour jouer un rôle clé dans le dialogue de politique foncière. Il s'agit

de dénoncer les pratiques de corruption, de surveiller sur les réformes foncières ainsi que les acquisitions et les offres, de demander la responsabilité des gouvernements, de créer des forums où les acteurs pourraient interroger l'Etat et de mettre à contribution la technologie de l'information pour faire avancer les processus de la réforme agraire.

Mais pour ce faire, ils ont besoin de comprendre les éléments de base de la gouvernance foncière. Ces éléments comprennent les questions d'accès et des droits, l'état des ressources naturelles liées à la terre, les privilèges d'utilisation des terres, les processus de prise de décision sur l'appropriation des terres, la sécurité des droits, notamment en ce qui concerne les femmes et les peuples autochtones, et les mécanismes de résolution des conflits fonciers. Ceux-ci, ils ont appris, doivent être étayés par la responsabilité dans leurs reportages, qui devraient chercher à établir un terrain d'entente et d'être sensible au conflit, mais qui devraient aller plus loin en demandant le bien public de l'intervention.

Dans l'immédiat, ces journalistes sont censés capitaliser sur ces techniques en faisant leurs reportages sur la conférence qui dure 4 jours. La conférence mettra l'accent sur la sécurisation des droits fonciers, la croissance agricole inclusive dans le contexte des investissements à grande échelle et les meilleures pratiques émergentes dans la formulation et la mise en œuvre des politiques foncières.

## Les parlementaires..

Suite de la page 3

décisions et les directives continentales avec les lois nationales.

La domestication des engagements régionaux et continentaux dans certains pays a été soulignée comme une priorité par l'hon. Mayombe, ainsi que la nécessité pour les scientifiques, les chercheurs et les parlementaires de travailler en étroite collaboration. Cela permettrait aux assemblées nationales à élaborer et à adopter des lois mieux ancrées dans des données solides de solides informations et des données, de sorte qu'ils offrent des solutions plus viables aux enjeux fonciers.

Hon. Mupfumira décrit les défis que son pays, le Zimbabwe, a rencontrés dans l'articulation de la réforme agraire dans le contexte des injustices historiques attribués à la domination coloniale. Elle a noté que, compte tenu de la nouvelle Constitution adoptée par le pays, les réformes agraires peuvent soutenir le retour du Zimbabwe à son «rôle de grenier de l'Afrique australe.» L'hon. Mupfumira a souligné que «la terre est l'économie, et l'économie est la terre», un écho à la conviction que la bonne gouvernance foncière est essentielle à la transformation économique.

## D'énormes capitaux étrangers...

Suite de la page 3

foncières qui rendraient les systèmes fonciers plus inclusifs et sécurisés. L'Initiative sur les politiques foncières, créée par la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique, et la Banque africaine de développement, est l'institution qui a été mandatée par les Chefs d'État et de Gouvernement pour galvaniser le soutien à la formation, la mise en œuvre et le suivi des politiques foncières.

Afin d'assurer l'accomplissement systématique de son mandat, l'Initiative sur les politiques foncières est guidée par la *Déclaration de l'Union africaine sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique*, qui appelle à l'application du *Cadre et lignes directrices sur les politiques foncières en Afrique* dans les processus de politiques foncières.

Lorsque les États d'Afrique investissent dans la gestion et l'utilisation efficaces des

terres, en conformité avec les *Principes directeurs relatifs aux investissements fonciers à grande échelle qui ont été récemment adoptés*, ils augmentent les possibilités de répondre aux besoins alimentaires de leurs populations, de réduire la pauvreté et d'accélérer la transformation structurelle des économies rurales. En outre, une étape cruciale est accomplie en faveur du développement durable en recentrant les énergies afin d'améliorer la qualité de vie dans les zones rurales à travers la sécurité des droits fonciers, l'accès accru à la terre, la planification globale de l'utilisation des terres et le zonage, et les pratiques agricoles innovantes.

Dr. Carlos Lopes Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), dont le siège est dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba.

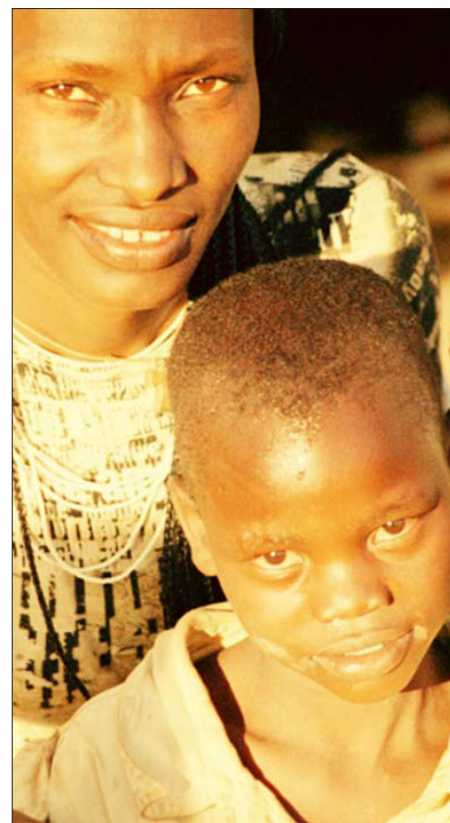
# Les femmes ont beaucoup à dire sur l'équité entre hommes-femmes: le temps est à l'action

**Q**uand il s'agit de la terre, les femmes ont beaucoup à dire; elles sont les premières à défendre les droits fonciers. Ceci fut le point de départ d'Hubert Ouédraogo, de l'Initiative sur les politiques foncières, qui a donné un large exposé sur les droits fonciers des femmes en Afrique. Il a fait valoir que les systèmes traditionnels africains sont patriarcaux, traitent les femmes comme personnes à charge, en dépit de leurs rôles centraux dans l'utilisation des terres. Ceci, dit-il, empêche les femmes de participer aux processus et institutions de l'administration foncière.

Il a été noté que, bien que la plupart des États africains aient maintenant des lois non-discriminatoires et se soient engagés à des conventions internationales, dans la pratique, cependant, cette discrimination persiste toujours. Les participants ont convenu que ces principes doivent servir de base à la transformation des systèmes d'administration foncière, dont beaucoup encore identifient automatiquement les hommes comme chefs de ménage et ainsi détenteurs de titres, mais aussi contestent les pratiques et institutions foncières coutumières. Il a été suggéré que l'enjeu soit de transférer la question des droits de propriété des femmes de la sphère privée de la famille au domaine public de droits de l'homme. Cela a été et continue d'être au centre des travaux de l'Initiative sur les politiques foncières, qui a adopté des objectifs: en 2025, 30% des terres allouées par l'État, et 30% des droits fonciers documentés, seront détenus par les femmes.

Pour sa part, Andrew Hilton de la FAO a souligné que nous ne pouvons pas traiter les questions et défis fonciers sans leadership politique et soutien des gouvernements nationaux et autres décideurs. Il fait savoir que nous ne devrions pas être trop «portés» sur le mot «volontaire» dans les Lignes directrices volontaires pour une gouvernance responsable

des régimes fonciers, pêches et forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Au contraire, nombreux sont ceux qui ont adhéré à ces lignes directrices. La leçon retenue depuis leur adoption, il y a deux ans et demi, est que leur mise en œuvre n'est pas simple; nous ne savons pas en effet combien de pays les ont mises en œuvre, ni même comment les mesurer. Même si, les participants ont noté que les lignes directrices servent de catalyseur pour le changement, les parties prenantes doivent développer leur propre approche pour les rendre opérationnelles dans divers contextes. Et si des progrès ont été réalisés, beaucoup reste à faire pour réaliser la vision de ces lignes directrices.



Un Photo

## Des progrès considérables réalisés en Afrique en matière de sécurisation des droits fonciers

Les experts et praticiens participant à la Conférence sur les politiques foncières, à Addis-Abeba, ont discuté des progrès considérables réalisés au cours de la dernière décennie pour faire avancer les questions d'administration et gouvernance dans le domaine foncier. Comme indiqué par Clarissa Augustinus, du Réseau mondial d'outils fonciers d'ONU-Habitat, le partenariat tripartite de la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique, a apporté une contribution énorme à cet égard avec la mise en place de l'Initiative sur les politiques foncières.

Nous avons assisté à la croissance de la gouvernance foncière en outre avec les décideurs et experts techniques qui ont com-

mencé à coopérer; le terme «gouvernance foncière» était très peu connu du public, il y a dix ans, alors qu'aujourd'hui, il est intégré dans tous nos travaux, dit-elle.

Les débats ont souligné la nécessité d'adapter l'administration foncière à des systèmes de tenure et non l'inverse et ont proposé le besoin d'outils en faveur des pauvres comme un moyen de statuer et garantir les droits à travers différents systèmes fonciers. Le Réseau mondial d'outils fonciers que les participants ont appris, a développé des outils pour soutenir l'administration foncière sexospécifique. La session a souligné que le régime foncier coutumier est un système solide qui devrait être reconnu et pris en charge et non considéré comme une forme de droit inférieure.

Suivre le débat sur les politiques foncières sur twitter #Africalandpolicy

Mise à jour et nouveaux récits :  
<http://africalandconference.org/>  
et <http://www.uneca.org/clpa>

Facebook: <https://www.facebook.com/AfricaLandConference>  
Twitter: <https://twitter.com/AfricaLandConf>

Le bulletin de la Conférence sur les politiques foncières est le résultat de contributions par: Abel Akara, Auteur, CEA; Aristide Somda, Traducteur, CEA; Dana Palade, Auteur et Traductrice LPI/CEA; Didier Habimana, Auteur, CEA; John Kaninda, Auteur CEA; Ruth Hall, Auteur, Institut d'études sur la pauvreté, la terre et l'agriculture (PLAAS), Afrique du Sud; et Mercy Wambui, Rédactrice, CEA

Photos: Antonio Fiorente

Conception et impression par PDS/CEA: ECA Unité de publication et distribution de la CEA Orientations conceptuelles fournies par Joan Kagwanja et les membres du Comité scientifique de la Conférence sur les politiques foncières

Contact: [ecainfo@uneca.org](mailto:ecainfo@uneca.org)

Cet ouvrage est disponible en accès libre en suivant les directives de la licence Creative Commons créée spécialement pour les organisations intergouvernementales. La licence est disponible en ligne à l'adresse: <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/deed.fr>.